

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 octobre 2016

PLFSS 2017 - (N° 4072)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 220

présenté par
M. Tardy

ARTICLE 9

À l'alinéa 71, substituer à la date :

« 1^{er} janvier 2017 »

la date :

« 1^{er} juillet 2017 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est difficilement concevable de prévoir l'application de cette nouvelle organisation dès le 1^{er} janvier 2017.

Cet amendement vise donc à la repousser au moins au 1^{er} juillet de la même année.